

4

Passage à l'alternance : Apprendre en travaillant avant et après 18 ans



Pour contribuer à la conversation nationale quant aux façons d'améliorer la réussite scolaire et éducative des élèves au Québec, le [CRIRES](#) a acheminé [six propositions](#) au ministre de l'Éducation. Ce texte est lié à la recommandation 4 : « **Passage à l'alternance : apprendre en travaillant avant et après 18 ans** ».

La proposition 4 se décline en cinq éléments :

- Garantir un tronc commun au 1^{er} cycle du secondaire;
- Proposer aux élèves du 2^e cycle, dans leur profil régulier de formation générale, plus de diversité de choix et une plus grande responsabilité dans les choix liés à leurs apprentissages et, dans ce sens, proposer aux élèves intéressés des activités d'exploration professionnelle;
- Offrir à plus d'élèves de poursuivre simultanément leur DES et un programme de formation professionnelle;
- Valoriser socialement les métiers techniques auxquels conduisent les formations professionnelles et reconnaître le DEP au même titre que le DES;
- Tirer profit des expériences des établissements scolaires et postsecondaires afin de renforcer la capacité collective en matière d'alternance et de valoriser l'apprentissage tout au long de la vie.

L'apprentissage, conçu non pas comme un seul passage obligé, mais comme un processus s'échelonnant sur toute une vie

Plusieurs recherches ont montré que le nombre d'années d'étude a un impact à la fois sur la croissance économique et sur la justice sociale en favorisant l'épanouissement personnel, le bien-être de la société et la réduction des comportements antisociaux.

L'autonomie requise dans les apprentissages au postsecondaire ou dans la vie active

Les changements observés par rapport à la société et au marché du travail rendent essentiel le développement d'une autonomie dans l'apprentissage (apprendre à apprendre).

L'allongement de la durée des études

Les états américains imposant une scolarité plus longue n'obtiennent pas nécessairement des taux de diplomation plus élevés.

L'augmentation de la durée de la fréquentation scolaire obligatoire n'entraîne pas, à elle seule, un impact important sur la persévérance ou la réussite scolaire.



Des mesures complémentaires à l'allongement de la durée des études

- L'Ontario a réussi à réduire drastiquement son taux de décrochage en jumelant l'allongement de la scolarité obligatoire, entre autres, avec des programmes d'alternance travail-études et en mettant sur pied des équipes d'intervention dans les écoles.
- Comme il est **difficile de répondre aux besoins et aux intérêts de l'ensemble des jeunes** à travers un parcours scolaire régulier ou adapté, offrir la possibilité aux jeunes qui présentent des difficultés persistantes ou un manque d'intérêt envers l'école de **vivre différentes expériences professionnelles** ou **stages en emploi durant le parcours scolaire** s'avère de mise.

Contrairement à ce qui se pratique en Ontario, au Vermont et à New York, le système éducatif québécois n'offre pas d'opportunité de formation dans la communauté ou dans les milieux de travail, privant les jeunes d'un milieu potentiel qui pourrait leur fournir des sources de valorisation.



La mise en œuvre, en partenariat, de programmes qui allient études et travail

- Le projet FAST (Formation en Alternance Science et Technologie) a montré la pertinence d'innover afin de faire réussir un plus grand nombre de jeunes.
- Les élèves ayant des besoins particuliers (EHDA) gagnent à être initiés à des activités de travail alors qu'ils fréquentent le milieu scolaire.



Le milieu de la formation professionnelle

- Une étude britannique montre les effets positifs qu'ont les stages en milieu d'emploi inspirés de la formation professionnelle sur la persévérance scolaire jusqu'au diplôme.
- La **contribution de la formation professionnelle** est non négligeable, en raison du savoir-faire qu'elle possède en matière d'alternance études-travail.

Sans tendre vers une conception strictement utilitaire de l'éducation, la recherche montre qu'une flexibilité/ouverture sur le plan de l'**alternance études-travail** favorise la persévérance aux études **des élèves à risque de décrochage scolaire**.

Référence

CRIRES (2016). Recherche sur la réussite scolaire et éducative: Dossier de développement. Disponible au lien <http://crires.ulaval.ca/article/2016/09/consultation-nationale-sur-la-reussite-educative-octobre-novembre-2016>

Images : © Flickr / elycefeliz, © Shutterstock / Ross Petukhov, © Lisa F. Young, © Shutterstock.com / Sergei Butorin, © Betelgeize, © Rawpixel.com , © VLADGRIN